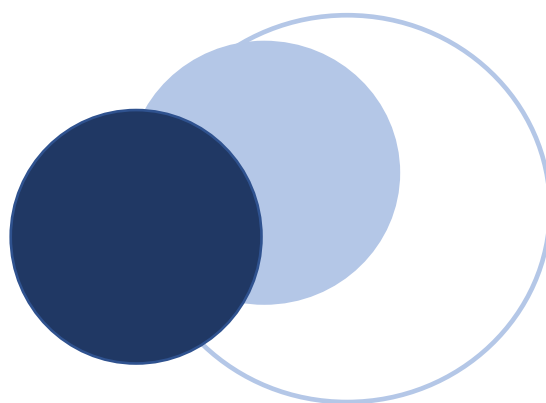


**Avril 2021**

# **TENDANCES FINANCIÈRES 2021**

## **DES RÉGIONS**



L'ensemble des données nominatives utilisées pour la réalisation de ce document sont disponibles sur la plateforme Data-FSL accessible via ce lien : <https://data.cabinet-fsl.fr>. Vous y trouverez les principales données budgétaires, comptables, fiscales et socio-économiques des plus grandes collectivités locales françaises.

## PROPOS INTRODUCTIFS

Cette publication présente les principales tendances financières des régions anticipées pour 2021. Il s'agit de prévisions de réalisations établies à partir des budgets primitifs 2021. Elles sont donc susceptibles d'évoluer en cours d'année en fonction des choix opérés par les régions et de l'évolution de la crise sanitaire et doivent à ce titre être considérées avec la précaution d'usage.

Pour l'exercice 2020, il s'agit de prévisions de réalisations établies à partir des budgets primitifs et de l'analyse des tendances des dernières décisions modificatives votées par la plupart au cours du dernier trimestre 2020.

Les données présentées portent sur les 12 régions de métropole.

## REBOND DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT ET MAÎTRISE DES DÉPENSES

en millions d'euros	2020	2021	Evolution		2021 en €/hab
			19-20	20-21	
Recettes de fonctionnement <sup>1</sup>	26 498	27 371	-6,6%	+3,3%	424
Dépenses de fonctionnement	22 189	22 476	-2,3%	+1,3%	348
Épargne brute	4 309	4 894	-24,0%	+13,6%	76
Taux d'épargne brute	16,3%	17,9%	-	-	-
Amortissement du capital de la dette	1 763	1 740	+2,1%	-1,3%	27
Épargne nette	2 546	3 154	-35,5%	+23,9%	49
Taux d'épargne brute	9,6%	11,5%	-	-	-

2019 : comptes administratifs ; 2020-2021 : prévisions établies à partir des budgets primitifs et décisions modificatives (pour l'année 2020)

<sup>1</sup> hors TICPE Grenelle retraitée en recettes d'investissement

Après une année 2020 marquée par la forte contraction de leurs **recettes de fonctionnement** (-6,6%) en lien avec le transfert de la compétence en matière d'apprentissage aux branches professionnelles et l'impact de la crise sanitaire sur certaines de leurs recettes (fraction de TVA<sup>1</sup>, TICPE, taxe sur les cartes grises, produit des services), celles-ci seraient à nouveau orientées à la hausse en 2021 (+3,3%) pour atteindre près de 27,4 milliards d'euros.

Dans le même temps, les **dépenses de fonctionnement** s'établiraient à 22,5 milliards d'euros et retrouveraient, en l'absence de transferts de compétences, une dynamique plus conforme aux standards habituels (+1,3% en 2021).

Conséquence de cette reprise progressive des recettes et de cette maîtrise des dépenses, l'**épargne brute** des régions, après sa forte décline sur l'exercice 2020 (-24,0%), progresseraient de +13,6% sans toutefois retrouver son niveau d'avant crise.

Anticipés en légère hausse en 2020 (+2,1%), les **remboursements de la dette** pourraient légèrement

diminuer en 2021 (-1,3%). De ces éléments découleraient un accroissement de l'**épargne nette** de +23,9% (-35,5% en 2020).

### Les recettes régionales en 2021

Depuis 2018 et la suppression de la dotation globale de fonctionnement régionale, la part des **impôts et taxes** dans les recettes de fonctionnement des régions s'est considérablement renforcée pour en représenter 85% en 2021<sup>2</sup>. La **suppression de la part régionale de CVAE** et son remplacement, à compter de 2021, par une **nouvelle fraction de TVA** constitue l'une des principales mesures décidées par le gouvernement en vue de soutenir l'économie et les entreprises. Pour les régions, cette mesure sécurise une part significative de leurs recettes<sup>3</sup> en évitant l'écueil d'une probable forte baisse de la CVAE sur les exercices 2021 et 2022 et leur redonne, pour les années à venir, davantage de visibilité sur la dynamique de leurs ressources avec en ligne de mire, à partir de 2022, le bénéfice de la dynamique annuelle de la TVA.

Outre cette transformation des ressources, les incertitudes pesant sur l'évolution de la crise sanitaire et ses conséquences sur la situation économique rendent délicates l'anticipation de certaines recettes fiscales.

La **taxe sur les certificats d'immatriculation** est ainsi particulièrement sujette à l'impact de la crise économique : en baisse anticipée de -20% en 2020, cette recette est attendue en hausse en 2021 mais ne retrouverait cependant pas son niveau 2019.

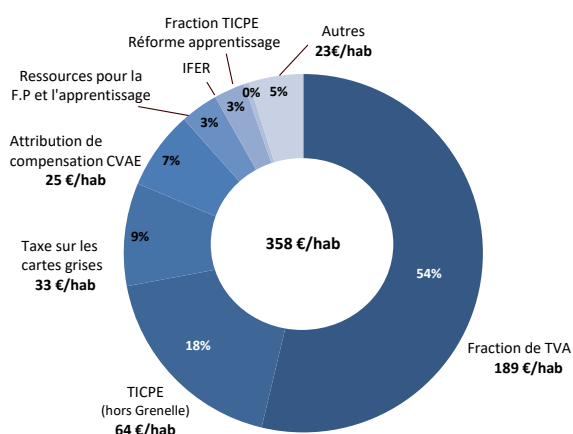
<sup>1</sup> Un dispositif de garanti s'applique à cette taxe garantissant aux régions un niveau de recette équivalent à leur DGF 2017, limitant ainsi l'impact de la baisse de cette recette sur 2020.

<sup>2</sup> Bien que le poids des impôts dans leurs recettes soit prépondérant, les marges de manœuvre financière des régions restent cependant faibles et essentiellement centrées sur la taxe sur les cartes grises.

<sup>3</sup> En 2020, la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises représentait environ 30% des recettes de fonctionnement des régions.

Dans une moindre mesure, la **taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE)** connaîtrait également un rebond en 2021 en lien avec la hausse anticipée des consommations (composante « modulation »). Par ailleurs, le transfert de la compétence « Apprentissage » aux branches professionnelles en 2020 se traduit, à compter de 2021, par la disparition définitive de la part de TICPE « Primes aux employeurs d'apprentis » tandis que deux ressources visant à compenser la perte de la taxe d'apprentissage ont vu le jour : la première prend la forme d'une fraction de TICPE et la seconde passe par une dotation sous la forme d'un prélèvement sur les recettes de l'État. Enfin, depuis 2020, les régions bénéficient de deux enveloppes pour couvrir le financement des CFA, l'une de 138 millions d'euros au titre de leurs dépenses de fonctionnement, et l'autre de 180 millions d'euros au titre de leurs dépenses d'investissement<sup>4</sup>.

Décomposition des impôts et taxes en 2021



Les **dotations et participations** représenteraient près de 14% des recettes de fonctionnement et progresseraient sensiblement en 2021. En effet, dans le cadre de la **suppression progressive de la taxe d'habitation sur les résidences principales**<sup>5</sup>, les régions perdent le bénéfice d'une partie des frais de gestion s'y rapportant et se voient compenser par l'attribution d'une dotation renforçant ainsi l'importance des dotations au détriment des impôts et taxes. Par ailleurs, il est à noter que la **dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP)** et la **dotation pour transferts de compensations d'exonération de fiscalité directe locale (DTCE)** continuent à servir de variables d'ajustement et ce pour 25 millions d'euros en 2021.

<sup>4</sup> 131 millions d'euros au titre du fonctionnement et 176 millions d'euros en investissement sont attribués aux seules régions de métropole.

## Les dépenses régionales en 2021

En retrait sur l'exercice 2020 en raison du transfert de la compétence en matière d'apprentissage, les **dépenses de fonctionnement** des régions seraient maîtrisées et connaîtraient une hausse de +1,3% en 2021 pour atteindre 22,5 milliards d'euros. Les **autres charges de gestion courante** constituent le premier poste de dépenses et représenteraient plus de la moitié des dépenses de fonctionnement. Ces dépenses, qui regroupent les **subventions et dispositifs d'intervention** des régions (transport ferroviaire et routier, dotations aux lycées...), devraient peu évoluer en 2021 (+0,4% contre -8,4% en 2020). En revanche, les **charges à caractère général** progresseraient davantage (+3,3%) mais moins fortement qu'en 2020 (+8,7%) où les achats liés à la gestion de la crise sanitaire ont largement contribué à cette accélération. Elles pèseraient pour 17% des dépenses de fonctionnement.

Les **charges de personnel** représenteraient quant à elle 15% des dépenses de fonctionnement et évolueraient moins rapidement en 2021 (+1,8% contre +2,4% en 2020).

Enfin, les **intérêts de la dette** continueraient à baisser mais moins fortement (-3,3% après -8,8% en 2020) au bénéfice de taux historiquement bas et ce malgré un accroissement du stock de dette.

## MAINTIEN D'UN HAUT NIVEAU D'INVESTISSEMENT ET MOINDRE RECOURS À L'ENDETTEMENT

	en millions d'euros		Evolution		2021
	2020	2021	19-20	20-21	en €/hab
<b>FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT</b>					
Dépenses d'investissement hors dette	11 015	11 103	+10,7%	+0,8%	172
Epargne brute	4 309	4 894	-24,0%	+13,6%	76
Recettes d'investissement <sup>1</sup>	4 879	5 197	+16,9%	+6,5%	81
Flux net de dette	960	716	-	-	11
Emprunts	2 723	2 457	+50,3%	-9,8%	38
Amortissement du capital de la dette	1 763	1 740	+2,1%	-1,3%	27
Variation du fonds de roulement	867	295	-	-	5
Encours de dette au 31 décembre	26 730	27 446	+8,4%	+2,7%	408
Capacité de désendettement	6,2	5,6	-	-	-

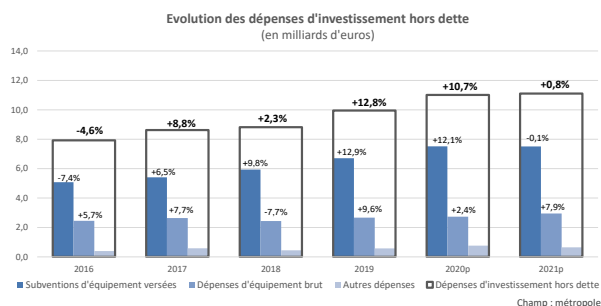
<sup>1</sup> y compris TICPE Grenelle retraitée en recettes d'investissement

Afin d'absorber les effets de la crise sanitaire sur l'économie, les **dépenses d'investissement hors dette** des régions auraient connu une forte croissance (+10,7%) en 2020. Dans un premier temps, en contribuant au fonds de solidarité national à hauteur de 500 millions d'euros puis en mettant en place des dispositifs d'urgence visant à aider les entreprises en

<sup>5</sup> 80% des ménages exonérés à compter de 2021, la totalité prévue en 2023.

difficulté. L'année 2021 marquerait la poursuite de ce haut niveau d'investissement, les régions y consacraient 11,1 milliards d'euros, soit une évolution de +0,8% par rapport au précédent exercice.

Ce sont les **dépenses d'équipement brut** -26% des investissements hors dette- qui enregistreraient la plus forte croissance en 2021 (+7,9%, contre +2,4% en 2020), les **subventions d'équipement versées** (69% des investissements) devraient quant à elles se stabiliser (+12,1% en 2020).

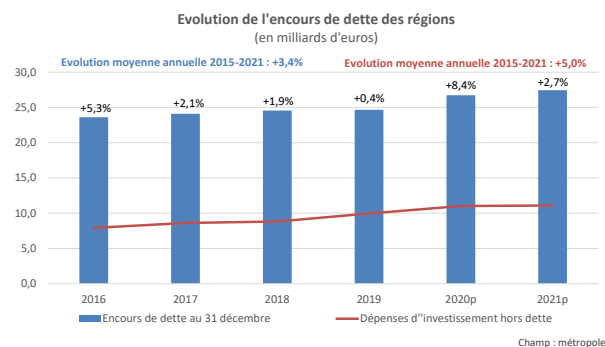


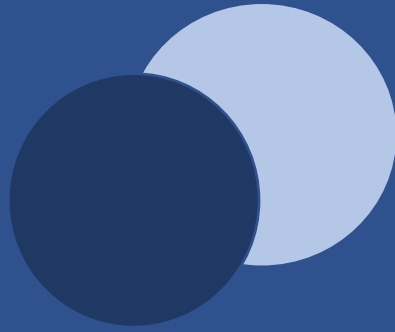
A l'instar des dépenses, les **recettes d'investissement hors emprunts** des régions auraient connu une hausse soutenue en 2020 (+16,9%) en lien avec la forte croissance des **subventions reçues** (+19,0%, avec notamment la perception du fonds de soutien pour le financement des CFA pour 180 millions d'euros) ainsi que la hausse pour certaines régions des produits de cessions et des remboursements de prêts. A l'inverse, les **dotations et fonds divers** auraient reculé (-10,5%) sous l'effet notamment de la baisse anticipée des recettes de TICPE Grenelle. En 2021, les **recettes d'investissement** des régions continueraient à augmenter (+6,5%) sous l'effet de la poursuite de la hausse des **subventions reçues** (+10,0%) ainsi que de la forte progression des **dotations et fonds divers** en lien avec la reprise attendue des recettes de TICPE Grenelle et l'attribution d'une partie de l'enveloppe des 600 millions d'euros ouverte dans le cadre du plan de relance et non perçue sur 2020.

Le **flux net de dette**, correspondant à la différence entre les emprunts nouveaux et le remboursement du capital de la dette, serait de 716 millions d'euros en 2021. Ce recours à l'endettement serait moins élevé que celui qui serait observé en 2020 (960 millions d'euros) qui apparaît sous-évalué car il ne tient pas compte comptablement de certaines émissions obligataires réalisées (en hausse de +1,4 milliards, soit +16,2% par rapport à l'exercice 2019).

Compte tenu de ces éléments, l'**encours de dette** des régions aurait progressé de +8,4% sur 2020 et continuerait à progresser en 2021 mais à un rythme

toutefois moins soutenu (+2,7%). Il s'établirait fin 2021 à 27,4 milliards d'euros.





**CONTACT :**

Jérôme BARBERET : Directeur des études

Céline LARQUEY : Directrice Générale

[contact@cabinet-fsl.fr](mailto:contact@cabinet-fsl.fr)

<https://cabinet-fsl.fr>

Toute reproduction, partielle ou totale, du présent document  
doit s'accompagner de la mention « Cabinet FSL ».